



CONCOURS DE DESSIN DE PRESSE

OUVERT À TOUS LES ELEVES ET
ETUDIANTS

Règlement :

Article 1 - Le concours est ouvert à tous les élèves et étudiants du lycée. Les candidatures sont individuelles.

Article 2 - Le rendu doit prendre la forme d'un dessin de presse et respecter les codes de ce genre journalistique.

Article 3 - Le thème est : "Crise sanitaire"

Article 4 - Les travaux doivent évidemment s'inscrire dans le cadre prescrit par la loi : diffamations, discriminations, appels à la haine, ... seront sanctionnés.

Article 5 - La date limite de rendu des travaux est le 16 avril 2021. Les travaux doivent être remis à Mme Bellon, Mme Walz ou Mme Kébir avec nom, prénom et classe au dos. Deux dessins maximum par concurrent sont acceptés.

Article 6 - Le Jury sera composé de 3 adultes et 4 élèves. Les délibérations, ainsi que la communication des résultats, se tiendront le 20 avril 2021. Un prix sera remis au gagnant.